

Dans ce numéro :

Lettre du Maire

Informations communales

Vie associative

Informations diverses

1

3

14

22

LA LETTRE DU MAIRE



Chers amis,

Une nouvelle année se termine et, comme chaque année, je viens avec vous faire le point sur nos activités municipales et sur la vie de notre village.

3 ans se sont déjà écoulés depuis les élections de 2014 et les choses ont évolué en profondeur. Le plus grand bouleversement est bien sûr notre rattachement depuis le 1^{er} janvier 2017 à la Communauté d'Agglomérations du Grand Cognac. Nous sommes aujourd'hui 58 communes et 96 délégués communautaires représentant 70.000 habitants qui doivent œuvrer ensemble pour harmoniser les compétences, ce qui va donc avoir un impact sur notre vie de tous les jours. L'Etat nous impose de prendre avant la fin de l'année un certain nombre de compétences obligatoires parmi lesquelles celles qui font l'objet de discussions actives au niveau du Conseil telles les compétences scolaires ou voiries. Même si le dialogue est difficile, il y a une

volonté de vos élus de partager une même volonté d'aboutir à un consensus qui satisfasse tout le monde, dans l'intérêt même de notre communauté d'agglomération.

En ce qui concerne notre commune, cette année a vu se réaliser la réfection totale de la toiture de l'église y compris la zinguerie. Cette opération a été menée en collaboration avec la Fondation du Patrimoine avec laquelle nous avons organisé le 15 juin une manifestation culturelle à l'intérieur de notre église grâce au concert d'une soprano du Conservatoire d'Angoulême, qui nous a offert un merveilleux récital classique très apprécié du public. Cette manifestation nous a permis de lancer une souscription qui nous a rapporté plus de 3000€ et va nous permettre maintenant d'attaquer la phase n° 2 avec la rénovation de l'intérieur de l'église. Encore une fois, merci à tous pour votre générosité, ce qui exprime bien votre attachement au patrimoine local.

Le 2^{ème} projet en cours est la réhabilitation de l'espace communal. Toute l'année 2017 a été consacrée à la mise au point du projet avec l'architecte ainsi que la recherche de financements. Nous avons eu la désagréable surprise de constater une nouvelle fois l'abandon de l'Etat dans l'accompagnement financier de

MAIRIE



Florence vous accueille :

Lundi : 13h30 - 17h

Mercredi : 17h - 19h

Vendredi : 13h30 - 17h

 **05 45 62 53 86**

 mairie.mosnac@wanadoo.fr

 www.mosnac16.fr

 Mosnac 16

ce projet. Nous avons dû de ce fait décaler des travaux prévus cette année et donc reportés à 2018. Le plan de financement ayant été approuvé par le Trésorier Payeur de Jarnac, nous avons pu continuer notre opération et nous en sommes à la phase de lancement des appels d'offres pour un démarrage du chantier début février et une fin des travaux prévue en octobre 2018.

Il y a donc encore une saison difficile à passer pour nos associations (l'AS MOSNAC, la Mosnacotoise et le Comité des Fêtes) qui n'auront pas d'endroit couvert pour organiser leurs manifestations. Je leur sais gré de leur compréhension.

Parmi les projets décalés en 2018, il y a la construction d'un hangar communal pour y entreposer tout le matériel de la commune : tracteur, tombereau, cureuse de fossé, débroussailleuse, tondeuse etc.... Ce hangar sera construit sur le terrain jouxtant le cimetière qui permettra également d'y entreposer les matériaux de voirie aujourd'hui stockés à l'entrée de la route de Malvy.

La révision de la carte communale est en cours d'achèvement. L'Enquête Publique qui vient de se dérouler entre le 25 septembre et le 27 octobre est terminée. 8 Mosnacais ont fait des remarques sur le registre d'enquête qui était à leur disposition à la mairie. Ces remarques feront l'objet d'un rapport établi par le Commissaire Enquêteur et analysées par les services de l'Etat, les services du Grand Cognac ainsi que vos Elus pour une validation par le Préfet début 2018.

Cependant, je voudrais attirer votre attention sur la bonne santé de nos finances. Vous avez pu constater que les impôts locaux n'avaient pas augmenté, même plutôt baissé. Ceci étant dû en partie à notre intégration à Grand Cognac mais aussi à la bonne gestion de notre budget communal.

Vous trouverez dans ce bulletin les articles habituels rédigés par Stéphanie et par les Parents d'Elèves qui vous décriront en détail les activités de nos enfants.

Une réflexion est actuellement menée avec les enseignantes, les parents d'élèves et vos élus de Mosnac et de St-Simeux sur les rythmes scolaires, sur la poursuite ou non des travaux d'activités périscolaires. La décision finale devant être prise et transmise à l'Académie avant le 15 mars 2018.

Je voudrais terminer mon propos en parlant de nos Associations, toujours aussi vigoureuses et qui ont des projets plein les cartons pour animer notre petite commune. Le Trail du Vignoble Cognaçais projette de faire en complément de la Mosnacotoise du mois de mai un trail de nuit le 24 février 2018 : la Mosnacoturne. Le Comité des Fêtes a pour projet de ressusciter les jeux inter villages qui ont eu tant de succès il y a quelques années. L'AS Mosnac n'est pas en reste puisque les résultats sportifs sont à la hauteur de ses dirigeants. Quoiqu'il en soit, je vous invite, comme tous les ans à consacrer un peu de votre temps pour les aider et participer ainsi à la pleine réussite de ces événements.

Bien cordialement à vous.

Guy DEWEVRE



ÉLUS ET COMMISSIONS



Guy DEWÈVRE
Maire



Serge PUAUD
1er adjoint



Dany MERCERON
2ème adjoint



Liliane BOETTI
3ème adjointe



Michel BRILLET



Jacqueline CHARLET



Éric MONTIGAUD



Virginie PAILLETTE



Frédéric PERROTIN



Guilaine RENAUD



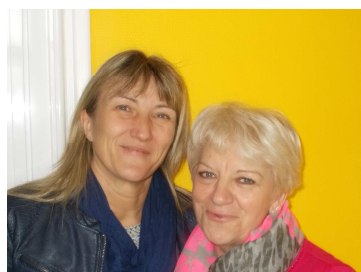
Hervé ROBERT

Composition des commissions (le Maire étant membre de droit) :

- Travaux-Voirie-Bâtiments communaux :
D. MERCERON, M. BRILLET, É. MONTIGAUD, F. PERROTIN, G. RENAUD, H. ROBERT
- Finances :
S. PUAUD, D. MERCERON, L. BOETTI, V. PAILLETTE, H. ROBERT
- Jeunesse - Sports - Fêtes - Cérémonies :
D. MERCERON, L. BOETTI, J. CHARLET, V. PAILLETTE, F. PERROTIN, G. RENAUD
- Communication-Informations communales :
É. MONTIGAUD, G. RENAUD, H. ROBERT
- Espaces verts :
L. BOETTI, J. CHARLET, V. PAILLETTE
- Appel d'offres :

Vous pouvez aussi rencontrer :

Maryline et Maria qui s'occupent de vos enfants à l'école (Garderie, cantine, transport scolaire)
et David qui effectue les travaux sur la commune.



Informations communales

ÉTAT-CIVIL 2017

Naissances :

- PLA-GASSOL Naëly, née le 20 janvier 2017 à Soyaux
- MARGAT MULLER Théodore, né le 29 janvier 2017 à Soyaux
- VEVAUD Louis, né le 15 février 2017 à St Michel
- DESFARGES Liya, née le 19 juillet 2017 à St Michel



Mariages :

- SIMONET Jérôme et TAI-HO-CHEN Géraldine, le 07 décembre 2015
- JEANSON Marc et AUMAILLEY Marie, le 15 juillet 2017



Décès :

- MARCHIVE René, décédé le 27 juin 2016 à Angeac-Charente
- LOIZEAU Germaine, décédée le 07 janvier 2017 à Mosnac
- RIPPE Madeleine, décédée le 03 février 2017 à Mosnac
- BERTRAND Jean-Paul Thierry, décédé le 19 avril 2017 à Saint-Michel
- MONTIGAUD Jean-Claude, décédé le 12 mai 2017 à Châteauneuf sur Charente
- DEMERY Alda, décédée le 05 juin 2017 à Chateaubernard



L'accompagnement du deuil lors de la perte du conjoint

La perte du conjoint (e) est une épreuve particulièrement difficile. Il est important de pouvoir être accompagné afin de surmonter la douleur de la perte et pouvoir réorganiser sa vie. Parler de son deuil à son entourage n'est pas évident, notre association, la FAVEC 16 association de conjoints survivants et parents d'orphelins de la Charente, peut vous apporter son aide. La FAVEC a été créée en 1949, c'est une fédération qui regroupe 94 associations départementales où sont ouverts plus de 1000 points d'accueil et d'information. Elle est apolitique et non confessionnelle.

La FAVEC 16 accueille, écoute, informe, accompagne les veuves, veufs et défend leurs droits dans la mesure de ses compétences. Pour cela, elle assure le relais vers des groupes de parole (« Dialogue et solidarité »), participe à l'animation de cafés deuil, organise des activités conviviales (repas, pique-nique avec découverte touristique, sorties culturelles) afin de briser l'isolement et de créer un lien solide entre les veuves, veufs du département.

C'est un lieu d'accueil où le conjoint survivant se sent compris et aidé par des personnes qui ont traversé la même épreuve et connu des difficultés semblables aux siennes.

Contact :

Adresse postale : UDAF
73 impasse Joseph Niepce CS 92417
16024 ANGOULEME Cedex
Tel : 05 45 39 31 02 (UDAF) - Mail : favec16@gmail.com

Site internet : www.favec.org / <http://www.udaf16.org/>

Face au veuvage ensemble continuons

NOCES DE PLATINE

Lucienne et Roland NAUD ont fêté leurs noces de platine. C'est à l'école primaire de Mosnac qu'ils se sont rencontrés. Quelques années plus tard, le 28 septembre 1946, ils se sont mariés dans cette même commune où ils vivent encore.

Toute la famille et amis se sont réunis autour d'une bonne table pour célébrer cette union de soixante dix années de vie commune.



CALENDRIER SCOLAIRE 2018

Vacances d'Hiver	Du samedi 10 février 2018 Au lundi 26 février 2018
Vacances de Printemps	Du samedi 7 avril 2018 Au dimanche 22 avril 2018
Vacances d'été	Samedi 7 juillet 2018
Rentrée scolaire	Lundi 3 septembre 2018
Vacances de La Toussaint	Du samedi 20 octobre 2018 Au lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Du Samedi 22 décembre 2018 Au lundi 7 janvier 2019

BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
<u>Dépenses de l'exercice</u>	<u>503 975,72 €</u>	<u>Dépenses de l'exercice</u>	<u>629 865,73 €</u>
- Charges caractère général	61 600,00 €	- Immobilisations corporelles	3 528,00 €
- Charges de personnel et frais assimilés	92 320,00 €	- Immobilisations incorporelles	76 551,74 €
- Atténuations de produits	26 871,00 €	- Immobilisations en cours	533 168,27 €
- Autres charges gestion courante	62 830,00 €	- Remboursement emprunts	12 900,00 €
- Charges financières	5 260,00 €	- Dépenses imprévues	3 717,72 €
- Charges exceptionnelles	100,00 €		
- Dépenses imprévues	3 225,14 €		
- Dotation aux amortissements	2 200,00 €		
- Virement à la section d'investissement	249 569,72 €		
<u>Recettes de l'exercice</u>	<u>503 975,72 €</u>	<u>Recettes de l'exercice</u>	<u>629 865,73 €</u>
- Atténuation de charges	200,00 €	- Dotations	25 447,00 €
- Produits des services	7 990,00 €	- Subventions investissement	92 601,00 €
- Impôts et taxes	214 149,00 €	- Emprunts	185 300,00 €
- Dotations, Participations	88 254,00 €	- Immobilisations incorporelles	45 141,74 €
- Autres produits gestion courante	7 030,00 €	- Dotation aux amortissements	2 200,00 €
- Produits exceptionnels	200,00 €	- Excédent antérieur reporté	29 606,27 €
- Excédent antérieur reporté	186 152,72 €	- Virement de la section fonctionnement	249 569,72 €

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

PARTICIPATIONS	
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)	18 058,62 €
Commune de Châteauneuf (école maternelle)	17 516,07 €
Agence Technique Départementale	471,00 €
SDITEC	150,00 €
SDEG (Entretien Eclairage Public)	44,00 €
SUBVENTIONS	
AILAN	1 500,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
Trail du Vignoble Cognaçais	985,08 €
AS Mosnac	900,00 €
Société de Chasse	550,00 €
SPA	327,60 €
SILFA (Fléaux atmosphériques)	320,10 €
Chambre des Métiers	196,56 €
ADMR	145,00 €
CPE Parents d'élèves Mosnac/St Simeux	120,00 €
Coopérative Scolaire	100,00 €
Donneurs de Sang	70,00 €
Croix Rouge	55,00 €
Lutte contre le Cancer	35,00 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux 2015	Taux 2016	Vote du Conseil Municipal
- Taxe d'habitation	431 700 €	13,65%	13,65%	58 927 €
- Taxe foncière sur :				
• Les Propriétés Bâties	258 100 €	15,68%	16,50%	42 586 €
• Les Propriétés Non Bâties	48 800 €	41,67%	41,67%	20 335 €
TOTAL	738 600 €			121 848 €

MOSNAC FIOUL



COMMANDES GROUPEES DE FIOUL

Le groupement s'est élargi ; la commune de Saint-Simeux nous a rejoint et nous représentons désormais 38 foyers. Le fournisseur a aussi changé et nous travaillons maintenant avec les Ets ALLAIN de Blanzac.

Afin d'avoir les meilleurs prix, il est conseillé de s'y prendre suffisamment tôt : comptez 4/5 jours entre la 1ère demande et la livraison, ceci afin de permettre à d'autres personnes de se rajouter.

Enfin, n'oubliez pas que c'est un service qui vous est proposé : aussi un tout petit peu d'autodiscipline en permettra la bonne marche.

Pour nous rejoindre, contacter :

Hervé ROBERT : 06 07 65 53 61 ou fioul16120@gmail.com ou  Fioul Mosnac Saint-Simeux

RENTREE SCOLAIRE

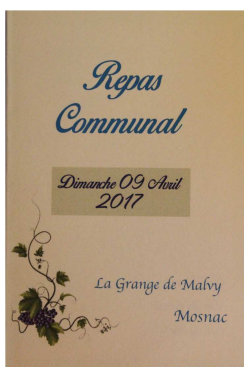


Les nouveaux élèves de Mosnac et leurs parents ont été accueillis le jour de la rentrée par Maitresse Stéphanie, les élèves de CP ainsi que Mr Le Maire.

A cette occasion, découverte du fonctionnement de l'école suivie d'un chocolat - café et de ses gourmandises pour les enfants comme pour les grands.

Les enfants rassurés ont pu rejoindre leur classe pour une nouvelle année scolaire prometteuse !

REPAS COMMUNAL



La salle des Fêtes étant indisponible, c'est à la Grange de Malvy, chez Paulette & Philippe, qu'une soixantaine de convives se sont donnés rendez-vous pour le traditionnel repas communal.



ARBRE DE NOËL



Cette année encore, les enfants se sont fait une joie d'accueillir Père Noël dans leur école. Remerciements à Nicolas PIERRE pour avoir rempli ce rôle.



ÉCOLE DE MOSNAC



L'école de Mosnac a fait sa rentrée avec 10 élèves de Grande Section et 9 élèves de CP. Le rythme de la semaine à 4,5 jours a été maintenu cette année.

L'année scolaire 2016-2017 a été marquée par la classe de découverte à Varaignes. Merci à tous ceux qui ont permis cette aventure qui restera une expérience enrichissante et inoubliable pour tous les enfants.

Pour beaucoup d'élèves, ce fut un premier éloignement du cocon familial, une première expérience de vie collective et le partage de souvenirs d'enfants.



L'année scolaire 2017-2018 s'annonce également riche en projets divers et variés. La classe accueille un petit élevage de phasmes que nous garderons et observerons tout au long de l'année : de drôles d'insectes intrigants...



Nous avons participé à la Fête de la Science sur Angoulême, nous irons voir trois films au CIBDI à Angoulême, nous poursuivons nos rencontres sportives USEP avec certaines écoles des alentours, nous avons participé à deux ateliers dans le cadre des Gastronomades à Angoulême (l'un autour du chocolat...l'autre autour du sucre...chacun est reparti avec une barbe à papa à déguster...), nous nous rendrons deux fois dans l'année à la médiathèque ainsi qu'à la Galerie Municipale de Châteauneuf.



D'ailleurs, lors de notre première visite, nous avons pu profiter de l'exposition « La Fabrique à Monstres »...



Comme chaque année, l'année scolaire se clôturera par une kermesse des écoles et par un goûter d'accueil des futurs élèves de Grande Section.

Enfin, toujours dans un souci de maintien des liens entre les deux écoles du RPI Mosnac-Saint Simeux, mes collègues et moi-même programmons des rencontres entre les élèves (lectures des plus grands aux plus petits, ateliers- jeux, goûters, pique-niques...) et nous avons choisi de travailler sur un projet de RPI autour des contes...



Stéphanie RÉZEAU

JOURNAL des TAP

École de **Mosnac**

Les TAP (temps d'activités périscolaire) sont proposés les mardis et jeudis de 15h10 à 16h40 pour les enfants de l'école.



ART

Loisirs et création

Murielle LADRAT intervient régulièrement pour les TAP. Les enfants la retrouvent toujours avec le même enthousiasme pour bricoler, découper et coller des créations imaginaires à base de matériaux simples et de recyclage.

Témoignage de Nathan ;

« J'aime bien les TAP, je m'amuse bien ! »

RELAXATION

TAÏ-CHI

Sébastien CAVARD est également un habitué des TAP. Il propose aux enfants le taï-chi qui est un art martial basé sur l'équilibre entre force et douceur, fermeté et souplesse. L'intervenant propose également des mandalas pour travailler le sens de l'esthétique et la géométrie soignée en font des coloriages très riches qui permettent de développer sens artistique et la concentration.

L'avis des enfants;

« J'aime bien les mandalas avec Sébastien, surtout pour mettre



Luce VÉRONÈZE

Coordinatrice des TAP
pour l'association Ailan



Un aperçu des TAP en images



L'activité s'est déroulée
sous le préau avec un soleil radieux !



Un moment de zen attitude...



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MOSNAC / SAINT SIMEUX



L'association des parents d'élèves a renouvelé son bureau lors de l'assemblée générale du 20 septembre.

Nous faisons un petit clin d'œil à 4 parents d'élèves, piliers au sein du groupe, qui sont partis pour suivre leurs enfants au collège : nous remercions Isabelle GOILOT, Gaël NOMPEIX, Céline DUDOGNON et Valérie ANDRÉ pour leur disponibilité et leur investissement pendant toutes ces années. L'APE étant toujours en mouvement nous avons accueilli de nouveaux parents.

Il nous paraît important de vous présenter la nouvelle équipe.



De gauche à droite : Aurélie MERCIER *adhérente*, Guilaine RENAUD GRETEAU *adhérente*, Coralie PLAGASSOL *adhérente*, Grégory FORESTIER *adhérent*, Sandrine COGNOLATO DITLECADET *trésorière*, Stéphanie REZEAU *adhérente*, Emilie PAVIOT *vice présidente*, Gaëlle CHAUVEAU *présidente*, Fred GRANJEAN *trésorier adjoint*, Séverine BOETTI *adhérente*, Véronique CHARRIER *secrétaire*, Cédric MARTIN *adhérent* et Alexandre DUTREY, Paméla LALE, Fabrice RAMEAU (absents).

Au vu du bilan financier de l'année passée (grâce à nos actions et à votre générosité), nous avons participé financièrement aux diverses sorties pédagogiques, au petit déjeuner anglais préparé par les institutrices et les enfants, à l'achat de petit matériel de jardinage ainsi qu'aux voyages de fin d'année pour les 2 écoles.

Grâce aux idées novatrices de nos maîtresses, nos enfants sont partis :

- En voyage découverte de 4 jours à Varaignes pour les GS/CP
- En séjour de 2 jours en Vendée pour le Vent Des Globes pour les CE1/CE2
- En séjour de 2 jours sur Bordeaux pour les CM1/CM2

Plusieurs manifestations sont au programme de cette nouvelle année :

- Vente de plateaux (illustrés avec les dessins de nos enfants) pour les fêtes de Noël
- Loto des écoles le 3 février
- Boum de l'école le 3 mars
- Vente de fleurs et plants de légumes, mais cette date reste à confirmer
- Le ramassage de ferraille le 2 juin
- Les bennes à cartons 4 fois dans l'année, fin mars et fin septembre à Mosnac, fin décembre et fin juin à Saint Simeux.
- La kermesse fin juin
- Randonnée d'orientation fin septembre début octobre

Nous n'avons malheureusement pas renouvelé la bourse aux jouets par souci d'organisation.

Enfin, nous remercions les habitants des deux communes, toujours présents lors de nos manifestations.

Nous remercions aussi Patrick, de Castel Impression (Mosnac), d'avoir sponsorisé à nouveau une banderole pour la randonnée d'orientation ainsi que pour l'impression régulière de nos prospectus.

Et pour finir, un grand merci à nouveau cette année, à Mr DESNOYER de l'entreprise de maçonnerie de Saint Simeux, qui a pris plusieurs heures de son temps personnel pour aider lors du ramassage de la ferraille.

Gaëlle CHAUVEAU (Présidente)
Emilie PAVIOT (Vice Présidente)



Ramassage de la ferraille



Randonnée d'orientation

LA MOSNACOTOISE

Dimanche 14 mai 2017 : Taux de participations record !

A la fin de la précédente édition de l'épreuve en 2016, avec près de 1200 participants, nous pensions avoir vécu la plus belle des 13 éditions...C'était sans compter sur la journée du 14 mai 2017.

En effet, nous avons vécu un moment vraiment exceptionnel ; entre le soleil qui nous a fait l'honneur de sa présence pour réchauffer la fraîcheur matinale et surtout grâce à la participation de plus de

1 600 coureurs, soit :

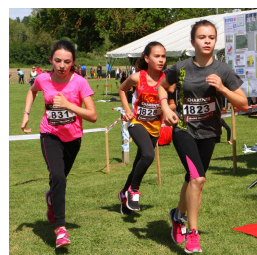
Trails : 1 026

Marche Nordique Chrono : 30

Randonneurs : 270

Initiation et Mini-trail des enfants : 264

"Course à l'Américaine de Jacquy" : 20



A noter également, les quelques nouveautés venues agrémenter La Mosnacotoise, notamment la Marche Nordique Chronométrée et, pour les trails de 8, 14 et 24 km, la montée en "sens interdit" dans le village de Saint-Simeux. De plus, pour la "Ballade Guidée", Paulette « transformée » en véritable conteuse, a fait rêver son groupe.

Beaucoup de participants du cru, mais pas que...

Les Charentais ont répondu présents en grand nombre pour parcourir les chemins de nos jolis villages bordant La Charente, ainsi que des coureurs et des marcheurs d'une vingtaine d'autres départements, parmi lesquels les groupes ACL Tarnos (40) - CA Luçonnais (85) - Club IBM France (33) – 17 Soupapes (17), qui ont mis une belle ambiance à la fin des récompenses. Les nombreux messages reçus à l'arrivée ou par internet, témoignent du grand plaisir qu'ils ont eu à découvrir notre petit coin Charentais ainsi qu'à déguster nos spécialités culinaires.

Un grand merci !

Cette réussite nous la devons bien sûr aux participants, petits et grands, mais aussi et surtout, à la formidable équipe de 170 bénévoles de Mosnac, Saint-Simeux, Châteauneuf/Chte, Moulidars, du Jogging Club Leroy Somer, sans oublier nos familles et amis.

Soyez remercier très chaleureusement pour votre présence et votre implication, vous qui faites confiance à cet événement sportif qui anime joyeusement le territoire et multiplie la population de nos communes.

Si ces participants aiment venir chez nous, c'est également grâce aux propriétaires qui permettent de découvrir cette belle campagne riche de son patrimoine et nous les en remercions.

Enfin, nous ne pourrions pas recevoir tout le monde dès le samedi autour de la Pasta party, sans la participation des municipalités de Mosnac, Saint-Simeux, Châteauneuf/Chte et l'A.J. Moulidars-Vibrac pour le prêt des différents matériels et nous les en remercions.

Photo Serge RICHEMONT

Il en va de même, pour les producteurs locaux pour leur participation aux cadeaux en produits régionaux, que les participants apprécient tant, ainsi que les partenaires privés et les collectivités territoriales, le Conseil Départemental et le Grand Cognac, pour leur soutien.

Seule ombre au tableau

Par contre, nous sommes très déçus et nous regrettons beaucoup le comportement de certains ayant fait preuve d'incivilités et surtout de manque de respect auprès du propriétaire qui a mis gentiment son terrain à disposition pour faire un parking...

Lors de cette 14^{ème} édition, nous avons aussi appris quant à notre capacité d'accueil, tant sur le plan de l'infrastructure que sur les moyens humains...

Nous avons constaté à regret, que malgré toute la bonne volonté des 170 bénévoles, il est devenu difficile de pouvoir continuer à bien accueillir un si grand nombre de participants au moment des arrivées.

De ce fait, pour la prochaine édition, nous allons en tenir compte et nous espérons pouvoir compter sur vous Mosnacaises et Mosnacais comme anciens et nouveaux bénévoles.

Vous connaissiez La Mosnacotoise...nous vous présentons La Mosnacoturne !

Depuis le temps que les anciens en avaient rêvé, grâce à l'arrivée de nouvelles forces vives et jeunes, nous vous proposerons

Samedi 24 février 2018, "La Mosnacoturne",

Course nature nocturne de 8km au départ du bourg de Mosnac

Les inscriptions limitées à 250 coureurs sont déjà closes. A l'arrivée, en plus du ravitaillement traditionnel, nous proposerons un petit buffet où, mets et boissons chaudes (soupe, café, chocolat, vin chaud), permettront d'apprécier en toute convivialité un repos bien mérité pour les participants et bénévoles.

Autre date à retenir le repas des bénévoles le **vendredi 9 mars**, à la salle des fêtes de Saint-Simeux. Celui-ci sera précédé par l'Assemblée Générale de l'Association du "Trail du vignoble cognaçais", ouverte à toutes les personnes intéressées par nos activités.

Et enfin, La Mosnacotoise...15^{ème} !

Bien sûr nous comptons sur un maximum de personnes le week-end du **13 mai** pour faire de cette 15^{ème} édition une nouvelle réussite. A cette occasion, les distances des circuits seront identiques mais les tracés des 8 km et 14 km seront différents.

Cette année pour la Balade guidée, nous devrions avoir la présence exceptionnelle de la Gabare de Saint-Simon, avec des navigations spéciales "La Mosnacotoise"...

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur le site internet du "Trail du vignoble cognaçais" <http://lamosnacotoise16.wix.com/lamosnacotoise16>

Jocelyne BOUILLAUD

COMITÉ DES FÊTES DE MOSNAC

Bonjour à tous,

Tout d'abord, les membres du Comité des Fêtes vous remercient pour votre investissement personnel et votre présence lors de nos manifestations 2017. Sans votre aide, nous ne pourrions accomplir aisément Mosnac Festi'Val.

De plus, nous avons à cœur de trouver de nouveaux projets qui puissent vous plaire et permettre de tous nous réunir. Ces projets sont indispensables pour dynamiser la commune et permettre aux personnes seules de se sentir concernées et investies de quelque façon que ce soit dans leur commune.

Enfin, pour cette nouvelle année 2018, nous allons garder la même motivation et la même énergie pour mener à bien nos futurs projets.

Nous vous souhaitons une très belle année.

Le Président du Comité des Fêtes et ses membres.

Composition du bureau 2018

Président	David CARCAUZON
Vice présidente	Guilaine RENAUD
Trésorier	Eric ROCHARD
Trésorière adjointe	Paulette LAMAISON
Secrétaire	Alexandra SARDAIN
Secrétaire adjointe	Marie BANCHEREAU

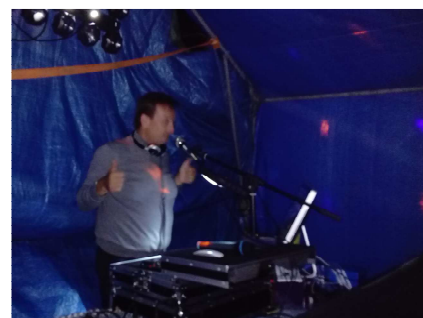


En mars nous nous sommes retrouvés autour d'une table pour un très bon couscous suivi d'une animation dansante avec DJ Franck .

En juillet notre soirée entrecôte frite avec Feu d'artifice et DJ Franck à l'animation...

Soirée mémorable et lendemain de démontage festif également !

REMERCIEMENT SPÉCIAL A TOUS LES BÉNÉVOLES SANS QUI RIEN NE POURRAIT ÊTRE FAIT...



Réveillez l'enfant qui est en vous : participez aux jeux « Inter-Mosnac » le Samedi 30 juin 2018.

Rendez-vous à la réunion du vendredi 9 février 2018 à 20h30 à la salle socioculturelle.

Présentation des jeux, composition des équipes et règlement par le comité des fêtes de Mosnac.



SORTIE AS MOSNAC



Une partie du groupe

Le samedi 20 Mai 2017, nous sommes partis un bus de 59 personnes en direction du Cabaret "L'Ange Bleu" à Gauriaguet. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nouveaux amis.

La matinée fût consacrée à une initiation à l'œnologie suivie d'une dégustation de plusieurs vins à la Cave Haussmann à St André de Cubzac.

Ensuite, nous nous sommes arrêtés au Music Hall pour le déjeuner animé et dansant suivi du spectacle "Eternity" très apprécié de tous.

Nous avons également eu au cours de cette revue la surprise d'admirer quelques danseurs du Crazy Horse venus à l'occasion des dix ans de "L'Ange Bleu".

Liliane BOETTI

ASSOCIATION DE CHASSE

AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CHASSE DE MOSNAC (APCM)

Lors de L'Assemblée Générale du 5 août 2017 les sociétaires ont réélu :

Jean-Noël RIVIERE, Président d'honneur

Marcel DUMAS, Président Trésorier

Michel BRILLET, Vice-président

Mélanie SAUZET, Secrétaire



Pendant la saison 2016-2017, 17 chasseurs ont parcouru les terres et les vignes de la commune. 7 lièvres ont été tués, sachant que nous limitons le prélèvement à 2 lièvres par chasseur et par saison.

65 faisans et 32 perdreaux ont été lâchés en plusieurs fois.

Le faible effectif des chasseurs limite les recettes de la société de chasse mais permet de maintenir un esprit convivial et amical.

Notre dévoué piégeur Jean-Marc LALOYER a prélevé 96 ragondins qui détruisent les berges ou ruisseaux et mangent une partie des maïs ainsi que 27 renards, 33 pies et 191 corbeaux.

Régulièrement des battues sont organisées par l'association Châteauneuf-Birac-Mosnac afin de réguler la population des chevreuils et sangliers.

Ce samedi 2 décembre, le doyen des chasseurs, Léon SIONNEAU, a tué un sanglier de 135kgs. Encore bon pied, bon œil !

Le repas annuel de l'association aura lieu le 17/03/2018 à la salle des fêtes de Châteauneuf.

Retenez cette date pour déguster les gibiers préparés par nos amis chasseurs.

Michel BRILLET

AS MOSNAC

Une équipe qui évolue toujours en 4ème division avec un effectif de 17 licenciés.

Bon résultat pour cette saison 2016/2017. Elle s'est classée à la 4ème place de la poule et a encore fait un bon parcours en coupe Edely où elle a perdu en quart de finale.

Malgré l'absence de salle, et afin de terminer la saison avec un bilan positif, nous avons organisé un concours de belote, l'habituel méchoui et la sortie pour tous à "L'Ange Bleu" à Gauriaguet. Nous remercions nos fidèles participants.

Nous tenons aussi à remercier nos deux sponsors : Garage PLA-GASSOL à Voeuil et Giget et l'Entreprise GARANDEAU ainsi que M. Roland NAUD pour son don.



Pour la saison 2017/2018, lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2017, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Manu DE OLIVEIRA
- Vice- Président : Jérôme BONNIN
- Trésorière : Amandine CHASSAING
- Trésorière Adjointe : Liliane BOETTI
- Secrétaire : Hervé GERDIL
- Secrétaire Adjointe : Coralie PLA-GASSOL

Houari KERCHOUCHE reste en tant qu'entraîneur. Nous débutons la saison avec une démission, un arrêt définitif et 7 arrivées.

Tous les matches se jouent à 15 heures sur le terrain de Mosnac. Par contre, nous ne connaissons ni la date, ni le lieu des matches de coupe à l'avance.

05 Novembre 2017 c / St Brice	25 Février 2018 c / Jarnac
26 Novembre 2017 c / Grande Champagne	18 Mars 2018 c / Genté
17 Décembre 2017 c / Linars	08 Avril 2018 c / Salle d'Angles
21 Janvier 2017 c / St Même les Carrières	29 Avril 2018 c / Ars-Gimeux
11 Février 2018 c / St Sulpice de Cognac	27 Mai 2018 c / Châteauneuf



Nos festivités :

- 10 octobre 2017 a eu lieu le 1er loto
- 10 décembre 2017 : Arbre de Noël au sein du club
- 10 février 2018 : Concours de belote Salle des Tanneries à Sireuil , inscription 13 h 30
- 10 mars 2018 : Loto Salle des Trois chênes à Angoulême à 14 heures
- Fin mai/début juin : Méchoui de fin de saison
- Juin : Voyage



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

Texte écrit par Mr Philippe BOULANGER

MOSNAC1917

Plus de trois ans se sont écoulés depuis la déclaration de la guerre en 1914, et le conflit s'enlise toujours dans ces funestes tranchées.

Pourtant 1917 sera une année charnière. L'absence de résultats décisifs pousse à la recherche d'alliances. Aux Etats-Unis le Congrès vote la guerre en avril et un important contingent américain va débarquer en France les mois suivants.

Toutefois ceci n'empêche en rien le nombre des victimes d'augmenter dans nos rangs

Quatre de nos soldats, s'ajoutant aux sept des années précédentes vont tomber au champ d'honneur.

Tous perdirent la vie au fameux Chemin des Dames dans l'Aisne. Cette célèbre route de crêtes connue de terribles affrontements d'avril à juin 1917 au cours du tragique échec de l'offensive Nivelle faisant rayer de la carte les villages de Mont Sapigneul, de Vauxaillon et la ferme de la Royère.

Citons-les :

BESSION Albert, du 150e RI, âgé de 21 ans, tombé le 16 avril devant le Mont Sapigneul. Son corps ne fut pas retrouvé, comme ceux de plus de 200 de ses camarades, enfouis sous des tonnes de terre en raison d'intenses bombardements. Rappelons ici la disparition de son frère Armand, cité l'an dernier, dans la Somme en 1916. Quel drame familial chez les BESSION de Mosnac qui ne pourront jamais se recueillir sur les corps de leurs deux garçons.

DURAND Fernand, 2e classe au 171e RI, âgé de 27 ans, tué le 5 mai, à la ferme de la Royère.

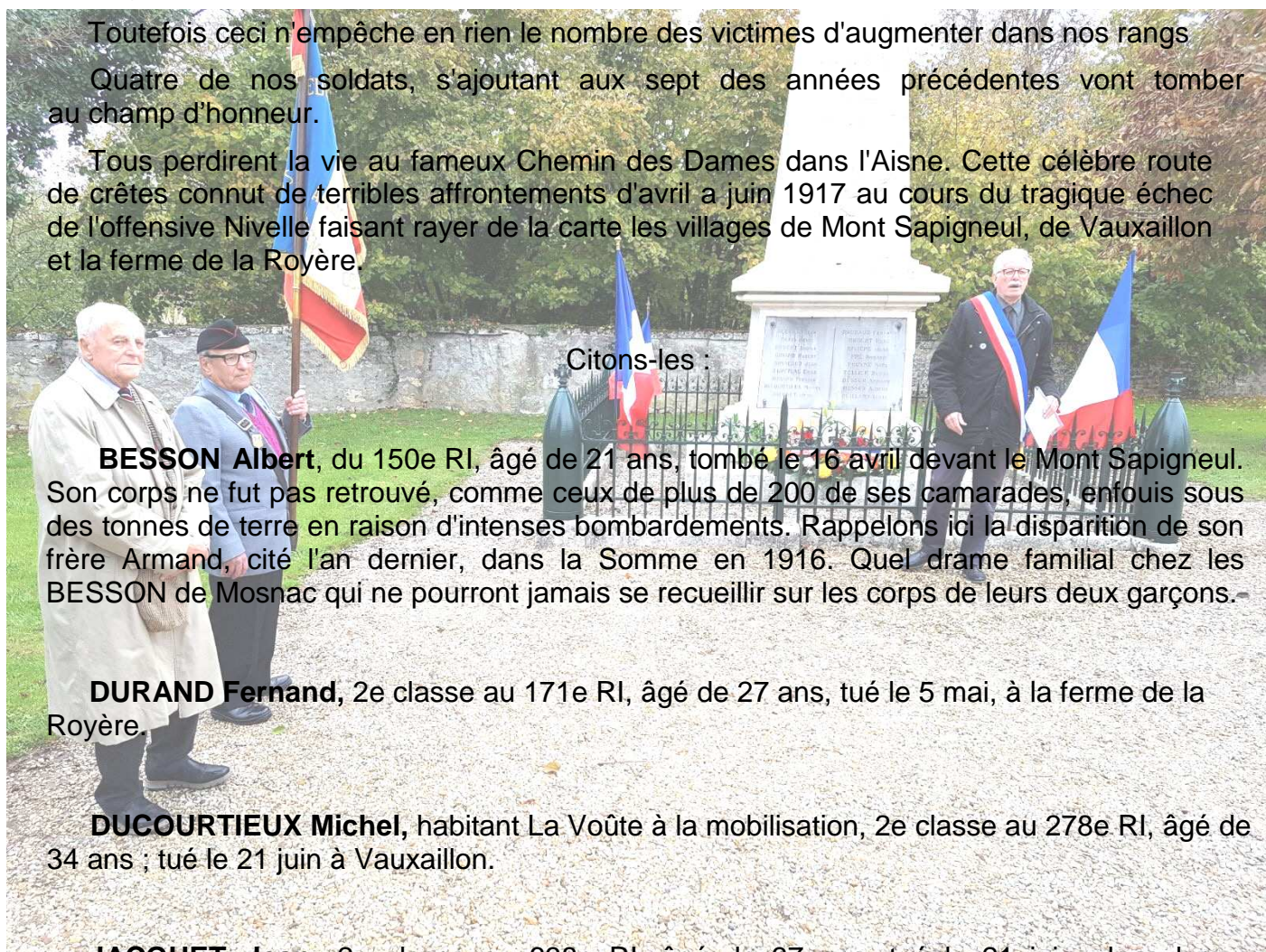
DUCOURTIEUX Michel, habitant La Voûte à la mobilisation, 2e classe au 278e RI, âgé de 34 ans ; tué le 21 juin à Vauxaillon.

JACQUET Jean, 2e classe au 338e RI, âgé de 37 ans, tué le 21 juin, dans les tranchées de Vauxaillon.

Ce garçon n'aurait pas dû normalement être mobilisé. En effet il fut ajourné à deux reprises en 1900 et 1901 pour défaut de taille (1,53m). Mais il fut quand même mobilisé en décembre 1914. Il mourut avec la citation suivante :

« Soldat d'un courage digne d'éloges. Mort glorieusement le 21 juin 1917 à Vauxaillon (Aisne) en faisant vaillamment son devoir »

Il reçut post mortem la Croix de Guerre avec étoile et la Médaille Militaire



ÉGLISE ST SYMPHORIEN

Nous avons organisé une souscription le 15 juin 2017 pour la restauration de notre belle église St Symphorien de Mosnac. Le lancement s'est fait par un récital de la soprano Sarah DAVID accompagnée au synthé par Paula FREMONT suivi de la signature de la convention entre la Fondation du Patrimoine pour la Charente représentée par Mme FOUILLOUX et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Mosnac et sa Présidente, Virginie PAILLETTE.



Grâce à vos dons, la fondation du Patrimoine a récolté la somme de 3 900€ ce qui correspond à un peu plus de 10% du montant des travaux de couverture de l'Eglise.

L'objectif de 10% est atteint et suite à l'arbitrage de fin d'année pour l'attribution de subventions supplémentaires, nous avons obtenu la somme de 3 201€.

La toiture est maintenant restaurée et prête pour durer encore quelques décennies ; il ne nous reste plus que quelques travaux intérieurs à faire pour terminer cette restauration.

Nous tenons à vous remercier toutes et tous pour votre implication et votre générosité.



Avant



Après



L'église Saint Symphorien de Mosnac



Qui de nous n'a pas entendu les cloches des villes et des villages ? Elles rythmaient la vie de nos aïeux, étaient des repères dans la journée, donnaient la mesure du temps avec trois angélus quotidiens. Le tintement des cloches annonçait aussi les nouvelles, bonnes ou mauvaises.

Saint Symphorien, fêté le 2 août, fut le premier martyr décapité à Autun au milieu du III^e siècle pour avoir refusé de sacrifier aux idoles. Ses reliques sont conservées à Nuits

Saint Georges (Côte D'or). Il guérit entre autres les estropiés et on a aussi recours à lui contre la sécheresse.

On a quelque peine à repérer l'église de Mosnac, un peu en retrait de la route principale, dissimulée par les maisons qui la serrent.

L'église semble bien modeste, orientée plein nord, un clocher style campanile. Mais si on



étudie bien la muraille de la nef à droite en entrant, on remarque une construction visiblement plus ancienne ; une arcade ouverte dans ce mur devait correspondre à un autre bâtiment. Ayant perdu son utilité, elle a été murée. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cette partie latérale ait été autrefois le chevet. De l'église du XI^e, il ne reste rien, et la reconstruction du XII^e a beaucoup souffert; pourtant elle était fort vaste, sa façade devait être de 10 à 15 mètres en avant de la façade actuelle. Elle demeure cependant d'heureuses proportions, même si à l'extérieur elle n'a d'autres ornements que ses larges contreforts. La porte en plein cintre est très simple, le blason lisse ou illisible, une rose au dessus entourée d'un cordon. Le pignon est surmonté d'une arcade soutenant la cloche.



A l'intérieur, plus de voûte, plus de corniche. L'abside en demi-cercle est soulignée par des demi-colonnes et ajourée de trois baies plein cintre, polylobée au centre. Les chapelles latérales en croisillons de transept lui donnent la forme de croix latine. A l'orient, la chapelle de la Vierge devait être à l'origine l'abside.



Tableau de La Vierge au poisson, reproduction de Raphaël.
Jolie piscine gothique



Maître autel en bois peint faux marbre vert. Autel tombeau à trois faces galbées, le panneau du centre est orné d'un pélican en bois doré. Tabernacle à colonnettes

Nous trouvons également un reconditorium eucharistique très ancien, celui dont parle de vieilles chroniques qui racontent «*que des reliques précieuses étaient contenues dans la basilique de Mounac*».

Cet armorium n'a jamais été modifié.

L'architecte Martin Louis (XIX-XXe) est intervenu à l'église de Mosnac. Son œuvre la plus marquante reste la Caisse D'Épargne d'Angoulême.



PÉLERINAGE DE LA LIÈGE SEPTEMBRE 2017

Comme dans les années qui ont précédé et suivi la Seconde Guerre mondiale de 1939 – 1945, des pèlerins se sont mis en marche pour la 2^{ème} année consécutive depuis le village de Mosnac, samedi 23 septembre, jusqu'au lieu-dit « La Liège », à proximité de la Charente.

Ensuite après avoir partagé un temps de célébration mariale, un cortège s'est formé pour repartir en traversant les vignobles et en portant la statue de Notre-Dame de la Liège, vers l'église de Mosnac où a été célébrée une messe avec les enfants de la catéchèse.



Cette pratique populaire répondait à un souhait des paroissiens, des habitants et du prêtre Jean-François MONDY.



Dans les écrits de Martin BUCHEY, ainsi que ceux des historiens locaux, comme Jean NANGLARD, l'abbé TRICOIRE, Laurent MAURIN et dans les anciens journaux, on peut encore lire :

« Il y avait autrefois au lieu-dit appelé La Liège, une chapelle dédiée à la Vierge, et construite vers la fin du XII^{me} siècle par les religieux de la Couronne, qui, possesseurs de l'île et des terres avoisinantes, par donation de Gardrat de Tourteron et de ses frères ... y avaient installés dix moulins à blé, deux moulins à draps et un essart... »

La chapelle disparut, probablement pendant les guerres de religion, mais elle avait été trop chère à nos pères pour que nous n'en gardions pas le souvenir. »

Nous pouvons aussi lire :

« Sur une île ombragée de la Charente, dans la commune de Mosnac, s'élevait autrefois une église fondée au XIII^{me} siècle... En 1641, cette chapelle dédiée à la Vierge et appelée « Notre Dame de L'Allégée » était en ruines ; les femmes enceintes venaient en procession le troisième dimanche de septembre demander une aide à « l'allégement » (accouchement). »

Des comptes rendus révèlent encore que ces rassemblements, à la mi-septembre étaient très importants, puisque des autocars bondés venaient du sud de la Charente avec des scouts, des jeunes enfants de la jeunesse agricole catholique (JAC), des enfants et des adultes. Ils avaient des drapeaux, des oriflammes, des bannières. On note même la présence d'un rallye de Jarnac, avec des cors de chasse !

Ce rassemblement du mois de septembre n'avait pas l'ambition de restituer les manifestations d'antan. Il voulait simplement réunir dans la fête et dans la joie des personnes vivant au XXI^{ème} siècle, en Charente, pour partager un moment de recueillement et d'histoire.



QIGONG

Voyage au cœur du Qi Gong en terre charentaise.

Je suis Catherine Bayard, passionnée par l'Asie depuis ma plus tendre enfance.
Après un parcours viticole, j'ai décidé de changer de vie.

Le Qi Gong est arrivé à ce moment là avec l'envie de transmettre et d'offrir du bien être aux personnes qui viennent à mes cours.

Je pratique le yoga qui me permet de faire un pont entre l'Inde et la Chine.

Ainsi dans les cours que je donne chez moi aux Touillets, le voyage se fait entre le yoga pour la respiration et le Qi gong taoïste, bouddhiste et médical pour le reste du temps.

Le Qi Gong est le travail de l'énergie vitale basé sur la respiration et la pratique de gestes lents, ronds comme le yin et le yang.

Auto massages et Accu-pression complètent les cours qui durent 1H30.

Les jours de pratique sont : Lundi & jeudi de 9.30h à 11.00h et le mardi soir de 19.00h à 20.30h.

Le cours du mardi matin est complet.

Si vous avez envie de vous détendre en douceur n'hésitez plus, je vous accueille chez moi, aux Touillets à Mosnac.

Contact : BAYARD Catherine Les Touillets 16120 MOSNAC 06 84 44 50 91



Les petites navettes

« *Les petites navettes* » s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans, qui rencontrent des difficultés pour se déplacer de façon autonome.

Toutes les semaines, durant une demi-journée,

*à Châteauneuf
et dans les communes alentour
les jeudis de 9 h à 12 h*

un véhicule est disponible pour conduire les utilisateurs de leur domicile jusqu'au lieu où il ont besoin de se rendre à Châteauneuf.

Le transport doit être réservé au plus tard la veille avant 16 heures.
Le conducteur-accompagnateur vient chercher l'utilisateur à la porte du domicile.

Deux rotations sont prévues par demi-journée, il convient donc d'indiquer lors de la réservation à quelle heure on souhaite se déplacer.

« *Les petites navettes* » peuvent être utilisées quel que soit le motif du déplacement : aller faire des courses, honorer un rendez-vous médical, effectuer des démarches administratives, aller chez le coiffeur, visiter des amis....

La participation demandée est de 1 € l'aller-retour.

« *Les petites navettes* » sont organisées par l'**aahpia**.

Pour réserver, ou pour toute information complémentaire,

aahpia : 05 45 95 74 22

Cette action est mise en place grâce au soutien du **Département de la Charente** dans le cadre de la **Conférence des financeurs** de la prévention de la perte d'autonomie

aahpia 115 route de Vars 16160 Gond-Pontouvre handibus@aliceadsl.fr



Vous pouvez contacter le commissariat ou la brigade de prévention.

SOYEZ VIGILANTS



Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE



N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.



Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

Vérifiez que les moyens de protection de votre domicile sont conformes aux conditions figurant dans votre garantie vol. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assureur.

SOYEZ PRÉVOYANTS

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements couverts et les mesures de protection que vous devez aux titres desquels vous êtes respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plus révèle une longue absence.



Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.



Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Faites attention aux informations (dates de vacances, destinations, photos, ...) que vous publiez sur les réseaux sociaux et soyez également vigilants avec celles publiées par vos enfants.



Opération tranquillité vacances

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Mon domicile.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signallement, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations effectuées par la gendarmerie ou la police :

- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (verrou, réparations, ...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés;
- déclarez le vol à votre société d'assurances, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Préparez une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

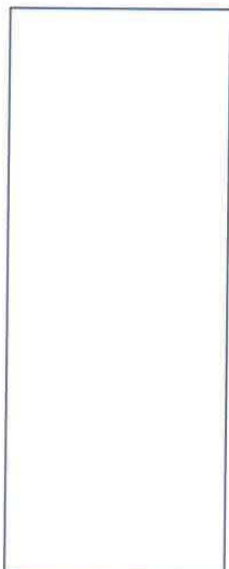
SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauveau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !





NDLR : Remerciements pour
l'aide précieuse et la collaboration
active de Corinne FONTENAUD

Directeur de la publication :
Guy DEWÈVRE
Comité de rédaction :
Guilaine RENAUD & Hervé ROBERT
Dépôt légal Janvier 2018